

# INFOS BOUVIERS des FLANDRES

[www.infos-bouviers-des-flandres.com](http://www.infos-bouviers-des-flandres.com)



Association Infos Bouviers des Flandres  
M. et Mme MATHIAS F  
Domaine de Lage Baston  
16110 Saint Projet  
05 45 63 12 98  
Courriel : [franck-c.mathias@laposte.net](mailto:franck-c.mathias@laposte.net)  
Site Internet : [www.infos-bouviers-des-flandres.com](http://www.infos-bouviers-des-flandres.com)

Monsieur BARNIER Michel  
Ministre de l'agriculture et de la pêche

Objet : dérogation caudectomie pour les chiens

Le 5 octobre 2007,

Monsieur le Ministre,

L'association « Infos Bouviers des Flandres », par ses représentants M. et Mme MATHIAS Franck, se permet de vous interpeller sur un sujet qui inquiète les amateurs et professionnels du chien.

En effet, la France a actuellement une dérogation pour conserver le droit à la caudectomie (taille de la queue). Hors nous savons que cette dérogation peut être abrogée à tous moments par l'Europe.

Dans les pays européens où la loi interdit la caudectomie, certaines races ont vu leurs naissances chuter de plus de 50 pour cent et d'autres races n'ont quasiment plus de naissance. Tout cela à cause du désintérêt du public qui commence à aimer une race d'abord par son esthétique avant de l'apprécier pour son caractère.

23 races sont concernées par le risque de voir la caudectomie interdite en France. Cela représente un risque de voir certaines races disparaître ou de devenir rares. Infos Bouviers des Flandres a lancé une pétition nationale et à ce jour nous avons plusieurs centaines de signatures de cynophiles désireux que la France conserve pour toujours le droit à la caudectomie.

A moins que vous puissiez nous assurer que notre pays ne sera jamais inquiété par cette mesure, nous vous demandons une audience afin de vous remettre les pétitions et de parler plus en profondeur de nos inquiétudes sur l'avenir de certaines races canines.

En espérant avoir attiré votre attention sur le sujet et recevoir de votre part soit un courrier sur le non risque de voir cette dérogation abrogée soit une date d'audience, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, nos plus respectueuses salutations.

Madame MATHIAS Christine  
Présidente de IBF